



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

25 Février 2011

### **Enerplan demande au gouvernement de ne pas sacrifier la filière photovoltaïque française**

Paris, le 25 février 2011 - Le projet d'arrêté tarifaire pour l'achat de l'électricité solaire ignore totalement les contributions à la « concertation Charpin Trink » sur le photovoltaïque. Si les parties prenantes ont été écoutées, force est de constater qu'elles n'ont pas été entendues par le gouvernement. Ainsi, la nouvelle régulation proposée est une « usine à gaz », qui va entraver le marché et menacer nombre d'entreprises du secteur. Les tarifs d'achat de l'électricité solaire en France, seront bientôt identiques à ceux en vigueur en Allemagne, avec toutefois des volumes 5 à 8 fois inférieurs et des coûts de développement 2 à 3 fois plus élevés.

Le gouvernement a repris les propositions de l'administration, sans la moindre attention aux propositions élaborées par les parties prenantes à la concertation qui visaient à optimiser l'investissement de la collectivité, pour générer des dividendes sociaux et industriels au niveau de la filière. Les arbitrages opérés ne tiennent pas davantage compte des propositions de l'Assemblée nationale.

Ainsi, la France renoncerait à aborder avec ambition, le nouveau paradigme de l'énergie, décentralisée et renouvelable. Cette [r]évolution qui va rendre l'énergie solaire compétitive à brève échéance, banalisée dans tous les bâtiments neufs avant dix ans, n'enrichirait pas le pays par manque de clairvoyance. Les gouvernements allemands, américains, italiens, japonais, ..., et même chinois et indiens, n'ont sans doute pas la même vision que nous de l'avenir énergétique, au grand dam de l'industrie française.

La régulation proposée va finalement favoriser les importations de matériel mais aussi de main d'œuvre, à l'opposé de ce qui est souhaité.

Il n'y aurait pourtant pas grand-chose à changer pour que l'avenir de la filière soit assuré. Si, de l'avis de tous, le système d'appel à projets n'est pas efficace, au moins pourrait-on relever le plafond d'éligibilité au tarif, de 100 à 250 kW pour les grandes toitures comme l'ont proposé les parlementaires. De même, pour le développement de l'intégré au bâti - filière française originale, indispensable pour aboutir aux bâtiments à énergie positive dans la décennie - le plafond devrait passer de 9 et 36 kW à 100 kW, si l'on ne veut pas passer à côté de l'Histoire. Enfin, la baisse annoncée de 20% par rapport au tarif de septembre 2010, avec en sus une baisse trimestrielle pouvant atteindre plus de 9%, va avoir un effet dévastateur sur la filière. Pour limiter la casse et sauver des emplois, il faut que la baisse soit limitée à 12 % et qu'une régionalisation des tarifs soit introduite.

La filière française du solaire est animée par des entrepreneurs qui sont prêts à relever le défi de la révolution énergétique pour créer de la richesse et des emplois dans notre pays. Il n'est pas trop tard pour permettre l'émergence d'une filière industrielle innovante, à forte valeur ajoutée et compétitive sur les marchés à l'export.

**ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire**

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

**Sa vocation** : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions** : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

**Contact presse ENERPLAN**

**Enerplan**

Sarah FUTHAZAR

Tel : 04 42 32 43 25

[sarah.futhazar@enerplan.asso.fr](mailto:sarah.futhazar@enerplan.asso.fr)

**Rumeur Publique**

Jérôme BROUN

Tel : 01 55 74 52 34

[jerome@rumeurpublique.fr](mailto:jerome@rumeurpublique.fr)

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

[claire@rumeurpublique.fr](mailto:claire@rumeurpublique.fr)